

Le Quotidien de l'Art

Lundi 16 novembre 2020 - N° 2051

PATRIMOINE

**La chapelle Saint-Joseph
condamnée à Lille**

p.4

ENCHÈRES

**La vente des Hospices
de Beaune reportée**

p.4

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

**UNESCO : le patrimoine mondial
sur la sellette**

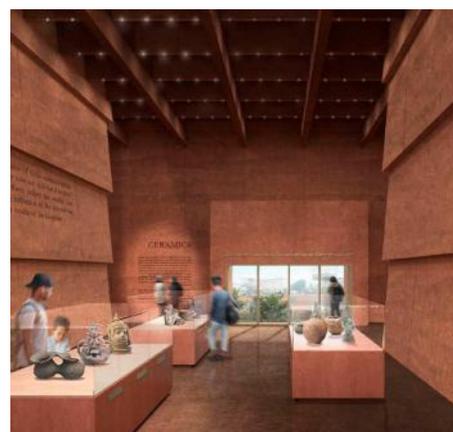
p.7



ARCHÉOLOGIE

**230 sépultures et
un vase exceptionnel
à Autun**

p.5



NIGÉRIA

**David Adjaye
dessinera un musée
pour les restitutions**

p.6

LE CHIFFRE DU JOUR

12%

Les artisans ayant reçu un soutien des instances régionales

Une enquête menée en juillet 2020 par Ateliers d'Art de France auprès de 1 119 professionnels des métiers d'art, adhérents ou non adhérents, et à 90 % en entreprise individuelle, révèle que seuls 12 % d'entre eux ont reçu après le premier confinement un soutien du territoire ou des acteurs régionaux. 81 % de l'échantillon a par contre pu bénéficier des aides gouvernementales au printemps. Avec le reconfinement, les métiers d'art sont encore une fois très touchés, eux dont les revenus dépendent de la rencontre avec le public lors de marchés ou de salons, dans leur atelier boutique ou grâce à des commandes sur mesure en direct. En juillet 2020, 65 % des sondés estimaient donc avoir besoin des aides des pouvoirs publics jusqu'à la fin de l'année, un chiffre qui a dû augmenter avec les dernières mesures restrictives sanitaires. Il y a quatre mois, ils étaient 91 % à prévoir une baisse de chiffre d'affaires à la fin de l'année 2020.

MARION BELLAL
ateliersdart.com

Retrouvez toutes nos offres d'abonnement sur : lequotidiendelart.com/abonnement

Le Quotidien de l'Art est édité par **Beaux Arts & cie** - sas au capital social de 1968 498 euros - 9 boulevard de la Madeleine - 75001 Paris - rcs Nanterre n°435 355 896 - cppap 0325 W 91298 issn 2275-4407

www.lequotidiendelart.com - un site internet hébergé par serveur express, 16-18, avenue de l'europe - 78140 Vélizy - tél. : 01 58 64 26 80.

Président Frédéric Jousset **Directrice générale** Marie-Hélène Arbus **Directeur de la rédaction** Fabrice Bousteau
Directeur de la publication Jean-Baptiste Costa de Beauregard **Éditrice junior** Marine Lefort

Le Quotidien de l'Art: Rédacteur en chef Rafael Pic (rpic@lequotidiendelart.com) **Rédactrice** Alison Moss (amoss@lequotidiendelart.com)

L'Hebdo du Quotidien de l'Art: Conseillère éditoriale Roxana Azimi **Rédactrice en chef adjointe** Magali Lesauvage (mlesauvage@lequotidiendelart.com)

Rédactrice Marine Vazzoler (mvazzoler@lequotidiendelart.com) **Contributeurs de ce numéro** Marion Bellal, Yamina Benaïm

Directeur artistique Bernard Borel **Maquette** Yvette Znaménak **Iconographe** Lucile Thepault **Secrétaire de rédaction** Mathilde Cocquelin
Régie publicitaire advertising@lequotidiendelart.com tél. : +33 (0)1 87 89 91 43 Dominique Thomas (directrice), Peggy Ribault (Pôle Art), Hedwige Thaler (Pôle hors captif), Adèle Le Garrec (Musées), Léa Lombardo (Marché de l'art) **Studio technique** studio@beauxarts.com

Abonnements abonnement@lequotidiendelart.com - tél. : 01 82 83 33 10 - © ADAGP, Paris 2020, pour les œuvres des adhérents.

Visuels de Une Le sanctuaire panhellénique de Delphes, situé au pied du mont Parnasse, en Grèce est classé sur la liste du patrimoine mondial depuis 1987. Photo Pierre André/Wikicommons.

Examen et enregistrement anthropologique des éléments fouillés dans le cercueil en plomb. Photo Christophe Fouquin/Inrap.

Vue de synthèse du Edo Museum Of West African Art (EMOWAA) imaginé par David Adjaye. Adjaye Associates.

L'IMAGE DU JOUR

Merci 30 fois

Si l'exposition « Heaven » au profit du Fonds de dotation Merci, qui devait se tenir au Palais de Tokyo (en collaboration avec Thanks for Nothing) a été annulée du fait du confinement, la vente aux enchères en ligne, chez Sotheby's, est maintenue. Elle rassemble 30 lots de 30 artistes internationaux, soutenus par presque autant de galeries. Pierre Seinturier (galerie Georges-Philippe et Nathalie Vallois) est l'un d'eux : lauréat du prix spécial du jury au Salon de Montrouge 2013, le jeune artiste (né en 1988), qui se distingue par une pratique assidue du dessin, explore via les thèmes de la musique, du cinéma, du mythe américain. *Centralia/001* tire son nom d'une ville de Pennsylvanie, laissée à l'abandon après l'incendie de sa mine de charbon. 100 % des fruits de la vente seront versés au Fonds de dotation Merci. Créé en 2009 par Marie-France et Bernard Cohen après avoir cédé leur marque de vêtements pour enfants, Bonpoint, il célèbre son 10^e anniversaire. Les trois fils du couple (Benoît, Julien et Thomas) accompagnent la volonté philanthropique de leurs parents dans des projets environnementaux et de soutien aux populations défavorisées : « Madagascar » (éducation et scolarisation, depuis 2010), « La Ferme de l'Envol » (agroécologie en Île-de-France, depuis 2015) et « Horizon » (accueil et mise en valeur des savoir-faire de réfugiés, France, depuis 2018).

YAMINA BENAÏ

Vente « Heaven », du 13 au 18 novembre, sur le site de Sotheby's.
fondsdedotationmerci.org
sothebys.com/en/



Pierre Seinturier, *Centralia/001*,
 2018, acrylique et pastel à l'huile sur toile, 162 x 130 cm.

Sotheby's/Adagp, Paris 2020.

LES 4 ESSENTIELS DU JOUR

Photo G. Freilhaber, 2014/Wikicommons.



La chapelle Saint-Joseph de Lille.

PATRIMOINE

La chapelle Saint-Joseph condamnée à Lille

Malgré la mobilisation de défenseurs du patrimoine de tous bords (dont la *Gazette du patrimoine*, qui avait la première médiatisé l'affaire, Stéphane Bern, l'architecte en chef des monuments historiques Étienne Poncelet, l'ancien vice-président de l'Assemblée nationale Yves Jégo, ou nos confrères de la *Tribune de l'Art*), le ministère de la Culture a tranché pour l'avenir de la chapelle de l'ancien collège Saint-Joseph, qui devait faire les frais du réaménagement d'un quartier de Lille pour y accueillir un campus universitaire (voir *QDA* du 8 juin dernier). Devant cette bronca, le ministre de la Culture, Franck Riester, avait alors décidé, à la sortie du premier confinement, d'octroyer un délai de réflexion supplémentaire avant l'exécution du permis de démolir. Ce délai a pris fin avec le communiqué publié samedi par le ministère : la chapelle néo-gothique de 1886 sera bien sacrifiée. Il ne sera pas lancé d'instance de classement, qui aurait donné un plus long sursis. Outre son état « très dégradé », le texte souligne l'impossibilité d'intégrer la chapelle « dans le projet de réaménagement de cet ensemble immobilier, qui doit permettre de porter à terme la capacité d'accueil du nouveau campus de 5000 à 8000 étudiants ». L'investissement global pour ce pôle d'enseignement catholique JUNIA - 120 millions d'euros - a pesé lourd dans la balance, tout comme l'argument « décisif » de restaurer intégralement le palais Rameau, bâtiment néo-byzantin de même époque au cœur du dispositif, qui deviendra un centre d'agriculture urbaine. Certains éléments de la chapelle, notamment ses vitraux, devront être sauvés et remployés ailleurs.

RAFAEL PIC

ENCHÈRES

La vente des Hospices de Beaune reportée

Cela a été un véritable feuilleton, avec plusieurs rebondissements en 24 heures. La traditionnelle vente des Hospices de Beaune, vitrine de l'œnologie bourguignonne, opérée par Christie's, devait tenir hier sa 160^e édition avec 630 pièces de 228 litres. L'événement médiatique (parrainé cette année par le chanteur Marc Lavoine) et caritatif (le produit va à l'hôpital géré par les Hospices) a rapporté en 2019 12 millions d'euros. Le Conseil des Ventes, l'autorité de régulation, avait annoncé vendredi soir, par la voix de son président Henri Paul, la suspension de cette vente publique, en ce qu'elle violait « les dispositions du décret du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19 ». Les discussions, toute la journée de samedi, ont abouti à un accord sur la contre-proposition des Hospices : diviser la salle en deux, en séparant les acheteurs des commissaires-priseurs. C'était sans compter l'intervention de la préfecture, qui, en fin de journée, a fait savoir qu'elle n'acceptait pas ces aménagements, tout en indiquant souhaiter qu'une solution soit trouvée rapidement. Aucune date n'a pour l'instant été avancée.

R.P.

LES TÉLEX DU 16 NOVEMBRE

Par arrêté du 2 novembre, **Hilaire Multon**, directeur depuis 2012 du Musée d'archéologie nationale de Saint-Germain-en-Laye, a été nommé directeur régional des affaires culturelles de la région **Hauts-de-France**, pour une durée de quatre ans, à compter du 1^{er} décembre / Le dessinateur de presse **Piem**, qui a longtemps officié au *Figaro*, à la *Croix* et au *Point*, mais aussi dans l'émission « Le Petit Rapporteur », qui avait contribué à sa notoriété (1975-1976), est décédé le 12 novembre, le jour de son **97^e anniversaire** / L'artiste **Maude Maris** (née en 1980) est désormais représentée par la **galerie Praz-Delavallade**, qui lui consacra une exposition monographique dans son espace parisien à partir du 21 février 2021 / La galerie **Lehmann Maupin** a annoncé l'ouverture d'une antenne saisonnière à **Palm Beach** (Floride), de mi-novembre à fin février 2021.



Photo Christophe Fouquier/Inrap.

Vase diatrète orné de motifs décoratifs sculptés et de l'inscription « *Vivas feliciter* » (*Vis en félicité*).

ARCHÉOLOGIE

230 sépultures et un vase exceptionnel à Autun

Les fouilles, menées de juin à septembre sur un terrain de 1300 m² dans le quartier de Saint-Pierre-l'Estrier à Autun (Saône-et-Loire) par l'INRAP (Institut national de recherches archéologiques préventives) sur prescription de l'État (DRAC Bourgogne-Franche-Comté) et en collaboration avec le service archéologique de la Ville d'Autun, ont révélé plus de 230 sépultures d'aristocrates éduens de l'Antiquité tardive.

Datées du milieu du III^e au milieu du IV^e siècle, les sépultures enrichissent la connaissance des pratiques funéraires en Gaule romaine et témoignent de la christianisation des élites à la fin de l'Antiquité. Les archéologues ont notamment constaté une importante variété dans les modes d'inhumation. Les fouilles ont en effet dévoilé des mausolées et un édifice en bois, une tombe en bâtière et un coffrage en tuiles, cinq sarcophages en grès et quinze cercueils en plomb. Parmi les objets accompagnant les défunts figurent des monnaies, des vases en céramique ou des objets précieux, tels que des épingles, anneaux en jais ou des boucles d'oreilles en or ayant appartenu à un enfant. Des cercueils contenaient en outre des fragments d'étoffes tissées de fil d'or et possiblement de pourpre, colorant onéreux extrait d'un coquillage méditerranéen et symbole du pouvoir impérial. La découverte la plus remarquable est toutefois un vase diatrète (également appelé « verre en cage », considéré comme l'aboutissement des réalisations romaines dans la technique du verre), dont il n'existe aujourd'hui qu'une dizaine d'exemplaires entiers dans le monde. Orné de motifs décoratifs sculptés et de l'inscription « *Vivas feliciter* » (« *Vis en félicité* »), le vase est le premier découvert à ce jour en Gaule. Lors de la conférence de presse virtuelle, la Ville a en outre précisé le calendrier du plan d'extension et de rénovation du musée Rolin (voir QDA du 5 mars 2020), dont les nouveaux espaces accorderont plus de place aux collections archéologiques. Le chantier, dont le coût s'élève à 19 millions d'euros, débutera en 2022 et prendra fin en 2024.

ALISON MOSS

inrap.fr



Photo Christophe Fouquier/Inrap.

Vue du site en cours de fouille avec, au premier plan, un cercueil en plomb et un sarcophage en grès (à gauche).



Photo Fabienne Médard/Anatex.

Restes d'un tissage constitué de fils d'or pris dans le sédiment.

NIGÉRIA

David Adjaye dessinera un musée pour les restitutions

Les autorités nigérianes ont annoncé vendredi leur souhait de construire un nouveau musée pour y exposer les bronzes volés par les troupes britanniques dans le sud du pays à la fin du XIX^e siècle, aujourd'hui conservés dans des collections européennes et américaines. Il devrait être bâti d'ici la fin 2024 à Benin City (État d'Edo), avec un financement initial de 3,4 millions d'euros, auquel contribuera le British Museum. L'institution britannique, qui détient plusieurs milliers de ces bronzes volés au palais royal de Benin City en 1897 lors des guerres coloniales, s'est prononcé avec certains de ses homologues pour un retour de certaines œuvres, mais sous forme de prêt.

Sir David Adjaye.



Photo: Josh Huskin.

D'environ 1000 m², le musée sera dessiné par l'architecte ghanéen David Adjaye, récemment auréolé de la médaille d'or du RIBA (Royal Institute of British Architects, voir QDA du 1^{er} octobre dernier) et qui a notamment signé le National Museum of African American History à Washington. « *Il ne faut pas seulement rendre ces objets qui ont été pris, mais il faut aussi collaborer pour faire de ce musée un centre de renommée internationale* », a-t-il indiqué à propos du nouveau projet. Parallèlement, un site de fouilles archéologiques débutera en 2021 à côté du palais de l'Oba, le souverain traditionnel de Benin City.

R.P. (AVEC AFP)



Adjaye Associates.

Vue de synthèse
du Edo Museum Of West
African Art (EMOWAA)
imaginé par David Adjaye.

BeauxArts.com

L'art comme vous ne le verrez nulle part ailleurs !

Les plus belles **expos** à voir en vidéo
en 100 secondes chrono

Notre **Encyclo** pour retrouver l'essentiel
de l'histoire de l'art

Des pépites d'**archives vidéo**, des **œuvres**
à la loupe, des séries inédites, des reportages...

Contact publicitaire : advertising@beauxarts.com



840 000
PAGES VUES
MENSUELLES



315 K



115 K



22 K



43^e session du Comité du patrimoine mondial à Bakou en Azerbaïdjan en 2019.

Photo: Yonhap News/SIPA.

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

UNESCO : le patrimoine mondial sur la sellette

La liste du patrimoine mondial est-elle devenue un *hit-parade* confisqué par la bureaucratie et les intérêts touristiques des pays membres ? Un groupement d'experts lance une ambitieuse plateforme de réflexion en amont du 50^e anniversaire de la Convention de 1972. Objectif : rénover les mécanismes d'inscription et de contrôle.

Par Rafael Pic

Alors qu'elle profite du changement de président à Washington pour tenter de faire revenir les États-Unis (qui l'ont quittée il y a 2 ans), l'UNESCO vient d'essayer un tir de barrage soutenu de la part d'organisations représentatives du marché de l'art. Celles-ci n'ont pas digéré les statistiques publiées récemment – à l'occasion du 50^e anniversaire de la Convention contre le commerce illicite des biens culturels –, selon lesquelles les transactions illégales pourraient représenter 10 milliards de dollars par an. La CINOA (Confédération internationale des négociants en œuvres d'art, créée en 1935, siégeant à Bruxelles et rassemblant quelque 5000 membres à travers le monde) a notamment sommé l'organisation présidée par Audrey Azoulay de fournir des preuves tangibles, plutôt que d'entraîner

les marchands dans un opprobre généralisé. Avant que ne retombe cette agitation, l'UNESCO risque de voir s'ouvrir un second front, sur ce qui est devenu le volet le plus médiatique de son action : la protection du patrimoine culturel, incarnée par une autre convention, celle du 16 novembre 1972.

2 ans de réflexion

Sous l'intitulé Our World Heritage (« Notre patrimoine mondial »), l'initiative lancée aujourd'hui fait au fond le procès d'un succès qui a dépassé les espérances. Elle veut refonder de façon radicale le processus de classement, y associer plus étroitement la société civile, et mieux prendre en compte les questions épineuses des droits de l'homme, des conflits et du changement climatique. /...



Le sanctuaire de l'oryx dans le sultanat d'Oman, inscrit en 1994 sur la liste du patrimoine mondial avant d'être retiré en 2007.

Elle prévoit pour cela deux ans de débats et de forums (en ligne pour le moment) et la publication d'une synthèse de recommandations pour 2022, année du cinquantenaire de la convention. Les promoteurs ne sont pas des novices : ils ont pour la plupart une expérience directe de la question, à l'exemple de Francesco Bandarin, ancien directeur du Centre du patrimoine mondial ; de Cyril Kormos, un des responsables de l'IUCN (International Union for Conservation of Nature), chargé de faire des recommandations sur les biens naturels ; de Gustavo Araoz, président honoraire de l'ICOMOS (Conseil international des monuments et des sites) ; ou d'Ivan Blokov, responsable des campagnes de Greenpeace en Russie. « Pour le moment, nous voudrions mettre l'accent sur le respect des obligations prises par les États membres pour la conservation des sites, et replacer au centre la conservation et non l'inscription de nouveaux sites, comme c'est aujourd'hui le cas, explique Francesco Bandarin. Ce qui est cœur de notre mouvement, c'est d'empêcher que l'inscription soit un outil d'exploitation du patrimoine, et d'en faire au contraire un outil du développement durable. »

1121 biens

La liste du patrimoine mondial a accueilli ses premiers biens en 1978 (notamment la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, les églises rupestres de Lalibela et le parc de Yellowstone) et en compte aujourd'hui 1121 (869 culturels, 213 naturels, 39 mixtes) dans 167 pays (dont 45 en France et 55 en Chine et Italie, les mieux dotés, mais aucun au Rwanda ou en Somalie). Elle était entendue au départ comme un instrument de protection : en identifiant les biens (après une instruction détaillée avec l'aide d'experts) et en leur

donnant grâce à l'adoubement de l'UNESCO une sorte de sanctuarisation, on réunissait le meilleur des deux mondes. Le système a plutôt bien fonctionné dans les 25 premières années, en développant la prise de conscience et en accroissant la coopération internationale. Quelques cas l'illustrent, comme l'inscription du site de Delphes, qui lui a probablement épargné l'usine d'aluminium prévue, ou celle du sanctuaire pour baleines d'El Vizcaíno au Mexique, qui a évité une tout aussi dommageable usine de sel. Mais le système s'est progressivement perverti. Dans un monde globalisé, où le tourisme est devenu la première industrie mondiale, l'inscription – qui bénéficie de l'attention des médias – est devenue un formidable instrument marketing. L'efficacité de la liste rouge des biens en péril est toute relative, les sites n'étant à peu près jamais exclus, mais restant dans un purgatoire qui peut durer des décennies (à l'exception de deux seuls cas – le sanctuaire de l'oryx à Oman en 2007 pour cause de prospection pétrolière, et Dresde en 2009 pour la construction d'un pont autoroutier défigurant la vallée de l'Elbe). Les tractations entre États pour éviter cette relégation et les échanges de bons procédés pour faire élire ses biens nationaux, ainsi que le faible suivi des recommandations des experts ont peu à peu mis à mal les bonnes intentions du départ. La liste est devenu l'objet d'un lobbying intense, où pèse très lourd la bureaucratie.

Venise, Stonehenge ou la Malaisie...

Le point essentiel de Save Our Heritage, qui entend mettre au point des mécanismes vertueux pour assurer la survie de notre patrimoine, est bien ce recours à la /...



Photo Paul White/Wikicommons.

Le parc national de Gunung Mulu en Malaisie, dans l'État de Sarawak (sur l'île de Bornéo), inscrit sur la liste du patrimoine mondial depuis 2000 pour sa faune et flore tropicale ainsi que ses cavernes et ses paysages de karsts érodés.

société civile et à la responsabilité collective. Car les leviers de l'UNESCO pour faire plier des États sont bien faibles. On l'a vu avec le cas de Venise, qui se débat depuis des années avec les paquebots géants, sans que les menaces de retrait de l'inscription aient beaucoup servi. On l'avait vu une décennie plus tôt dans un tout autre contexte avec le parc national de Gunung Mulu en Malaisie, dans l'État de Sarawak (sur l'île de Bornéo). Le Premier ministre local était en sous-main l'actionnaire majoritaire du plus important projet de développement touristique et bénéficiait directement des retombées médiatiques et commerciales de l'inscription. Les droits fonciers des communautés autochtones y bénéficiaient d'un respect tout relatif, leur mode de vie était également menacé par les projets de barrages, la construction de routes très proches pour les plantations de palmiers à huile et l'utilisation de pesticides puissants comme l'Antracol. L'UNESCO avait certes signalé l'existence du problème en 2010, mais ce sont les associations et ONG qui ont mené le combat en première ligne. *« La question des droits de l'Homme est complexe, explique Francesco Bandarin, et nous allons l'aborder dans notre programme au mois d'avril. Il s'agit de respecter le rôle, l'histoire et les droits des minorités qui se trouvent souvent près des sites du patrimoine, et qui ne voient pas leur histoire et leur culture reconnues. Il s'agit aussi de protéger les communautés locales de l'impact du tourisme et des transformations que l'inscription des sites engendre souvent. »* L'actualité nous en fournit un exemple encore plus proche avec la confirmation par le gouvernement britannique, la semaine dernière, du tunnel qui doit passer sous Stonehenge pour élargir la A303 engorgée. L'UNESCO, dans son rapport de 2019, demandait, comme plusieurs

associations (de druides... mais aussi de défense de l'environnement et d'archéologues), que l'entrée du tunnel se situe en dehors des limites du bien et que sa longueur soit d'au moins 4,5 km. En s'en tenant à 3,3 km, les autorités n'ont donc pas écouté cet appel en faveur du monument qui a accueilli en 2019 un chiffre record de 1,6 million de visiteurs. Défense du patrimoine, combat sans cesse renouvelé ! Une réunion extraordinaire s'est tenue en ligne le 2 novembre dernier et a reporté la 44^e session du Comité du patrimoine mondial à juin-juillet 2021 à Fuzhou en Chine. L'examen du rapport des organisations consultatives, du projet de document d'orientation sur les impacts du changement climatique et la mise à jour de la liste y seront évidemment suivis avec une attention particulière...

ourworldheritage.org



DR.

Stonehenge, monument mégalithique érigé entre -2800 et -11001 au nord de Salisbury, Angleterre, inscrit sur la liste du patrimoine mondial en 1986.